



## Le Réseau Passerelles

Le Réseau Passerelles, c'est **une idée simple**. Permettre aux familles ayant un enfant en situation de handicap de **partir en vacances, comme les autres, sur la destination de leur choix, tout en bénéficiant sur leur lieu de séjour, de temps de répit pour soi, en couple ou pour la fratrie**. Depuis 2013, le Réseau Passerelles organise des Séjours Familiaux, au sein de lieux de vacances ordinaires, où les familles peuvent disposer d'un logement et d'une équipe professionnelle pour assurer l'accueil et la prise en charge de leur enfant en situation de handicap ou de l'ensemble de la fratrie, en fonction de leurs besoins.

Le Réseau Passerelles en quelques mots :

- 21 destinations programmées en 2021
- 517 familles accueillies en 2021
- 94% des familles accueillies sans surcoûts à leur charge
- 29 CAF et 4 groupes de protection sociale (Malakoff Humanis, AG2R La Mondiale, Klesia, B2V) partenaires
- **Un objectif de 20 nouvelles destinations, soit plus de 1.000 familles accueillies d'ici 2023**



# Les objectifs d'un séjour familial de répit

L'objectif d'un séjour familial de répit, proposé par le Réseau Passerelles, est de permettre aux familles ayant un enfant en situation de handicap :



De partir en vacances dans un lieu de vacances ordinaire (camping ou village de vacances), comme n'importe quelle famille



De disposer d'un logement adapté à ses besoins spécifiques, avec le matériel adapté si nécessaire, prévu en amont du séjour



De pouvoir confier son enfant en situation de handicap à une équipe professionnelle, sur son lieu de séjour, en fonction de ses besoins



Afin de bénéficier de réels temps de répit, prendre du temps pour soi, en couple ou avec ses autres enfants



Sans avoir à se soucier du financement des surcoûts liés à la prise en charge de son enfant



Et de vivre ainsi de vraies vacances en famille !



## Eté 2022

Pour 2022, nous prévoyons **800 places sur 35 destinations** :

Notre catalogue de destinations sera mis en ligne et disponible sur notre site internet, au plus tard, pour le 31 janvier prochain. Et **la date d'ouverture de l'espace des réservations pour les séjours 2022 a été fixée au Samedi 26 février 2022 à 10h**.

## Processus d'inscription

### Premier contact avec le Réseau Passerelles

Avant de pouvoir réserver un séjour, nous proposons aux familles de **faire le point sur leurs attentes et leurs besoins** (logement, matériel médical, besoins spécifiques de leur enfant, attentions médicales...) et **sur les aides financières auxquelles elles peuvent prétendre** (VACAF, Préfinancement CAF ou Groupe de Protection Sociale).

1. Prendre contact avec le Réseau Passerelles au **02 22 66 97 90** ou remplir le formulaire de prise de contact sur la page d'accueil du site internet **[www.reseau-passerelles.org](http://www.reseau-passerelles.org)**
2. **Compléter le formulaire de premier contact** avec les données administratives [FORMULAIRE PREMIER CONTACT](#)
3. **Compléter le recueil d'information** concernant les besoins spécifiques de votre enfant.